



#12 . Mars 2022



Communauté de Communes



# NanchezINFOS



Nanchez

CHAUX DES PRÉS - LES PIARDS  
PRÉNOVEL - VILLARD SUR BIENNE

HAUT-JURA

## Coordonnées de la mairie de NANCHEZ

5, rue derrière à Chaux des Prés

03 84 60 42 69

[www.nanchez.fr](http://www.nanchez.fr)

[mairie@nanchez.fr](mailto:mairie@nanchez.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR 

<https://www.facebook.com/Nanchez-101727434896310>

# ÉDITO

## TRAVAUX

### ■ Travaux forestiers et point à temps

Comme toutes ces dernières années, nous avons continué l'entretien sur nos routes.

L'entreprise JTA de Foncine-le-haut a travaillé avec toute sa panoplie d'engins : la niveleuse pour le redressement de la route, son concasseur et pour terminer son compacteur, avant la pose des renvois d'eau. Nous avons réalisé 3 chantiers cette année : les chemins du Pré Parsonnier (bas des Malheutes) et du Chavon (desserte Vuillermoz) à Villard sur Bienne, ainsi que la route forestière de la Joux Verte nord à Chaux des Prés.

**Coût : 16.000€**



La société EIFFAGE a réalisé le point à temps (gravillons) sur l'ensemble des routes communales et forestières. (le chemin de l'Orka à Prénovel, la route des Crozets aux Piards, le bas du chemin des Maleutes à Villard sur Bienne, la grande plaine, la rue des Brières et le Loutre sud sur Chaux des Prés).

**Coût : 35.000€**



Au parking de la Faicle (Chaux des Prés), EIFFAGE s'est chargé de l'enrobé et la préparation a été assurée par la société GOYARD. **Coût : 12.000€**



*Le chemin du Pétasson à Villard sur Bienne*



*L'arrêt de bus à Villard sur Bienne*



*Le hangar à dameuse à Prénovel (sous la neige, l'enrobé...)*

**Coût : 15.000€**



*Entrée Nord de Prénovel*

**Coût : 3.860€**

C'est avec quelques semaines de retard que nous publions ce nouvel exemplaire de « NANCHEZ Infos ».

Cette année encore nous n'avons malheureusement pas pu nous retrouver à notre soirée des vœux à cause des restrictions liées à la crise sanitaire. J'espère que 2022 sera l'année de sortie du virus COVID 19 et que nous pourrons enfin nous retrouver pour partager des moments de convivialité.

Dans ce bulletin, vous trouverez de nombreux articles concernant les réalisations de 2021, les dossiers lancés pour plusieurs années ainsi que quelques informations pratiques.

Malgré le contexte actuel, nous avons maintenu le cap des investissements avec de gros chantiers et notamment les travaux d'agrandissement et de rénovation de notre centre de vacances « Le Duchet », la création de la réserve naturelle régionale du Nanchez, la réorganisation de nos CLSH, les travaux de voirie et le lancement de la chaufferie bois sur Prénovel. Tout ceci dans la volonté d'améliorer votre quotidien, de réduire la consommation énergétique de nos bâtiments, de moderniser et d'entretenir notre patrimoine immobilier et routier.

Je profite de cet édito pour remercier l'ensemble de nos partenaires pour les nombreuses aides obtenues dans le cadre des financements de ces dossiers.

- L'État (DETR + Avenir Montagne)
- La Région Bourgogne Franche-Comté
- Le Département du Jura.
- La Communauté de communes la Grandvallière
- L'ADEME
- L'Agence de l'eau

Sans leurs participations, beaucoup de nos projets n'auraient pu voir le jour.

2022 sera encore une année riche pour notre commune et nous nous efforcerons de continuer l'entretien courant du mieux que nous pourrons. Il est très compliqué de satisfaire l'ensemble de nos citoyens mais nous faisons le maximum.

Pour terminer je vous souhaite une belle et heureuse année, une excellente santé et j'espère que nous pourrons organiser un moment de rencontre dans l'été.

Bonne lecture.

**Yvan AUGER**  
Maire de Nanchez



## INVESTISSEMENTS

Le coût total des travaux du chemin du Pétasson et de l'aménagement arrêt-bus + abri **un peu plus de 110.000€**.

Travaux sur les fontaines de Villard sur Bienne, Un sablage des fontaines a été réalisé par la Société DERAMS Aérogonnage de Chaux des Prés pour un coût total de **2.500€**.

La grande fontaine du Pétasson a été remise en eau.

Pour la croix et la fontaine du haut de la combe Caneau, les travaux reprendront au printemps, dès les beaux jours.



Plusieurs constructions ont vu le jour dans la commune :

L'ancien chalet à badges de Prénovel a été restauré et installé sur le parking de la Faicle à Chaux des Prés, au départ des pistes de ski.



Construction d'un abri sur l'aire de jeux de Villard sur Bienne.



Le hangar communal à Chaux des Prés s'est agrandi d'une travée sur son côté Est. 2 portes sectionnelles sur les 2 premières travées sont en attente de livraison (coût **21.000€ ttc** subventionné à 30% par le Conseil Départemental).

*Remarque : l'ensemble du bois de toutes ces constructions provient de nos forêts communales et le sciage a été réalisé aux Crozats par la scierie Tartavel.*



Et aussi : Réfection des murs du cimetière des Piards par la société Grégis de Chaux des Prés. **Coût 17.000€**

Le cimetière de Chaux qui avait subi des dégâts suite à la foudre a été refait (coût des travaux pris en charge par les assurances).

La dernière portion de route entre Château des Prés et Les Crozats, juste après l'ancienne maçonnerie Todeschini.

Au total, le coût de l'ensemble des travaux d'enrobé pour la commune s'élève à **100.000€**.

Le platelage des tourbières nord de Prénovel a été terminé par nos employés communaux.



## INFORMATIONS DIVERSES / BRÈVES

### ■ RÉSERVE NATURELLE DES TOURBIÈRES DE PRÉNOVEL

La réserve naturelle régionale des tourbières du bief de Nanchez a été officiellement créée par la région le 17 décembre 2021. C'est la 19ème réserve de la région Bourgogne Franche-Comté.

Cette création est l'aboutissement d'un long travail d'acquisition à l'amiable de nombreuses parcelles, ceci avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau et de la Région.

La réserve couvre près de 49ha répartis sur les communes de Grande Rivière-Château et Nanchez, le gestionnaire en est le Parc Naturel Régional du Haut Jura.

Elle constitue à nos yeux, au-delà de la préservation d'un milieu naturel unique, une image valorisante et attractive pour notre commune.



## ■ GESTION DU CLHS DE PRÉNOVEL

En date du 01/08/2021, la commune de Nanchez a choisi de reprendre la gestion du CLSH « Le repaire des loutons » et de dénoncer le contrat avec les Francas.

Pourquoi ?

Principalement le coût : 52 743€ en 2021 qui ne tient pas compte de l'entretien des locaux, du personnel de services, du chauffage...Coût qui ne cessait d'augmenter chaque année de façon très importante et sans justificatifs.



Le personnel a été repris avec les mêmes conditions financières, dans les mêmes locaux, avec les mêmes conditions de travail.

Cependant, nous avons dû revoir les conditions tarifaires qui n'étaient plus adaptées, comparées à d'autres centres de loisirs, notamment aux barèmes de notre ALSH de Villard. Les tarifs ont été ajustés par niveau de revenus et par nombre d'enfants fiscalement à charge.

La commune se donne une année comptable afin de réaliser un bilan et de réaliser des ajustements si nécessaire. Vous pouvez le croire, la qualité de l'accueil des enfants de notre village est très importante et nous tenons à préserver au mieux ce service.

## ■ CHEQUES CADEAUX DES ANCIENS

Les restrictions sanitaires actuelles nous ont contraints d'annuler le traditionnel repas des aînés en 2021. Le conseil municipal a donc reconduit cette année la distribution de chèques cadeaux aux personnes de plus de 70 ans.



## ■ ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE POUR CHACUN DES VILLAGES HISTORIQUES DE NANCHEZ

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2013	2016	2019
Chaux des Prés	172	173	166	170	168	183	180	179	-
Les Piards	141	132	135	132	176	179	160	165	-
Prénovel	215	189	213	264	296	309	278	275	-
Villard sur Bienne	104	76	85	115	132	185	191	181	-
<b>NANCHEZ</b>	<b>632*</b>	<b>570*</b>	<b>599*</b>	<b>681*</b>	<b>772*</b>	<b>856*</b>	<b>809*</b>	<b>800*</b>	<b>827 #</b>

# Estimation

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)

\* Chiffres artificiellement cumulés pour la valeur Nanchez avant les fusions de 2016 et 2019

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

de la Mairie de NANCHEZ et des Mairies Annexes.

### CHAUX DES PRÉS - 03 84 60 42 69

Lundi : 9H-12h / 14h-19h

Mardi : 9H-12h

Mercredi : 9H-12h

Jeudi : 9H-12h / 14h-19h

Vendredi : 9H-12h / 14h-19h

### PRÉNOVEL- 03 84 60 41 34

Mardi : 14h-17h30

### LES PIARDS - 03 84 60 43 24

Mardi : 14h-17h30

### VILLARD SUR BIENNE - 03 84 45 59 76

Lundi : 14h-18h

## ■ FRANCE SERVICE HAUT-JURA

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.



### PAYS DES LACS - 03 84 60 42 69 - 12 rue Saint Roch, 39110 CLAIR-

VAUX LES LACS - efs-clairvauxleslacs@terredemeraude.fr

Lundi : 9h-12h30 / 14h-19h | Mardi : 9h-12h30 / 14h-18h | Mercredi : 9h-13h | Jeudi : 9h-12h30 | Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h

### JURA SUD - 03 75 72 00 65 - Rue des sports, 39260 MOIRANS

EN MONTAGNE - efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-18h | Mardi : 13h30-17h30 | Mercredi : 9h-12h | Jeudi : 13h30-17h30 | Vendredi : 9h-12h / 13h-16h

### MOREZ - 03 84 33 49 51 - 23, avenue de la Libération, Quartier

de Villedieu, 39400 MOREZ - accueil@msap.mairie-morez.fr

Lundi, mardi : 9h30-12h / 13h30-17h | Mercredi : 9h30-12h | Jeudi : 9h30-12h / 13h30-18h | Vendredi : 9h30-12h / 13h30-16h

### LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE - 03 84 42 78 40 - 4 place Gilbert

Cottet Emard, 39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE - mfs@lavans-les-saint-claude.fr

Lundi : 15h-17h | Mardi : 9h-12h | Mercredi : 9h-12h / 15h-17h | Jeudi, vendredi : 9h-12h / 15h-19h | Samedi : 9h-12h

### SAINT-CLAUDE - 03 84 45 22 97 - Espace Mosaïque, 15 rue de

Franche-comté, 39200 SAINT-CLAUDE - espace.mosaic@mairie-saint-claude.fr

Lundi : 13h30-17h30 | Mardi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

## INFORMATIONS DIVERSES / BRÈVES

### ■ Elections en 2022

#### Dates des élections présidentielles :

- 1er tour : dimanche 10 avril
- 2ème tour : dimanche 24 avril

#### Dates des élections législatives :

- 1er tour : dimanche 12 juin
- 2ème tour : dimanche 19 juin

#### Regroupement des bureaux de vote:

L'ensemble des élus souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la tenue des quatre bureaux de vote en 2021. Suite à la difficulté de recruter suffisamment d'assesseurs, il a été décidé lors du conseil municipal du 23 juillet 2021, de regrouper les bureaux de vote au siège de Nanchez à la mairie de Chaux des Prés et ce dès le prochain scrutin.



### ■ Adresse et Boîte aux lettres (Normes La Poste)

Une boîte aux lettres sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...), elle doit être positionnée à l'adresse indiquée, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger par votre facteur. N'oubliez pas d'inscrire dessus le nom de tous les habitants du foyer dans le porte-étiquette prévu à cet effet. Celle-ci doit être accessible et à la bonne hauteur, elle doit être installée à 1,5 maximum de hauteur au sol.



En cas de bloc de boîtes collectif, 30% des boîtes doivent être installées entre 0,9 m et 1,3 m de hauteur, afin d'en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite

Une boîte aux lettres individuelle doit respecter des dimensions imposées par La Poste. En effet, depuis 1979, elle doit posséder ces dimensions minimales :

- 26 cm x 26 cm x 34 cm pour son corps.
- 23,5 cm x 2,4 cm pour la fente d'introduction
- 10 x 2,4 cm pour mettre votre nom.



### ■ Civisme

Certes, cette photo scandaleuse n'a pas été prise sur l'un des emplacements MOLOK de la commune et c'est heureux.



Néanmoins nos employés communaux procèdent encore trop régulièrement à l'enlèvement de dépôts illicites abandonnés à proximité. Rappelons donc que ces dispositifs n'ont pas vocation pour le bien de tous, à se substituer aux déchetteries.

### ■ Le déneigement : fonctionnement sur les 4 villages Qui intervient ?

**Villard sur Biene** : Sté Tartavel des Crozats.

**Les Piards** : Sté Comoy de Ravilloles.

**Prénoel** : les routes principales par la Sté Comoy, les routes secondaires par Christian Josien notre employé de commune avec le tracteur Case.

**Chaux des Prés, les Belbenoits et Prénoel de Bise** : Yvan Pourchet notre deuxième employé avec le tracteur Valtra. Notre territoire est grand, et toutes nos routes ne peuvent être dégagées en même temps. Il est demandé indulgence et compréhension quand les chutes de neige sont abondantes.

Le coût de l'ensemble du déneigement est de 50.000€ par année "glissante"...

### ■ Location VAE à Nanchez

Dans le cadre de l'action Lyvia (mobilité Agile du Haut Jura) conduite par le Parc Naturel Régional du Haut Jura et La communauté de Communes de la Grandvallièrre, un Vélo à Assistance Electrique est proposé à la location pour les habitants de Nanchez dans les conditions suivantes :

- Location pour 1 mois uniquement au tarif de 30€
- Caution de 2000€

Le VAE est disponible en mairie de Nanchez avec tous ses accessoires. Renseignements et réservation auprès du secrétariat de mairie



## NOUVELLE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

### ■ OUVERTURE D'UN CABINET DE SOPHROLOGIE ET THÉRAPIE SYSTÉMIQUE À NANCHEZ

Suite à une formation de 5 ans pour être certifiée en qualité de thérapeute systémique et une formation d'un an pour être certifiée en sophrologie, Cathy Couanon a ouvert son cabinet aux Bouchets à Prénoel cet automne (accessible aux personnes à mobilité réduite).



11 Les Bouchets - Prénoel - 39150 Nanchez / Tél - 06 72 19 83 88  
cathy.couanon@sophrologie-jura.com - www.sophrologie-jura.com



# RÉNOVATION / EXTENSION DU DUCHET (Maison de Prénovel)

Plan vue extérieure EST

## ■ Travaux en cours

En ce début d'année 2022 le coût prévisionnel actualisé des travaux s'établit à :

4 820 000 euros HT dont 278 145 euros d'imprévus

Le montant des subventions acquises (d'autres demandes encore en cours) : 3 151 887 euros

Emprunt réalisé par la commune :

1 900 000 euros sur 18 ans

Selon les termes de la concession de 10 ans acceptée en conseil municipal le 21/01/2022, l'apport du concessionnaire choisi ( le Foyer Rural de Prénovel – Les Piards) apportera sur cette période :

- 868 263 euros en loyers

- 434 000 euros en travaux d'entretien prévisibles sur cette période, et en acquisition de mobilier (chambres, cuisine...) qui restera propriété de la commune en fin de concession.

- 126 000 euros pour la maintenance, l'entretien des mobiliers et matériels des activités annexes (ski, vélos...)

Le calendrier prévisionnel de l'avancement des travaux qui conditionnera l'ouverture partielle puis totale du bâtiment au public est tributaire de plusieurs facteurs : Conditions climatiques, approvisionnement des matériaux, impact de la pandémie Covid et la finalité des sondages amiante et leurs résolutions.

L'extension (piscine couverte, espace bien-être, nouvelles chambres...), pourraient être hors d'eau hors d'air en juin 2022. Les travaux intérieurs de cette structure se poursuivraient pendant l'été 2022.

Selon ce calendrier, une réouverture totale aux touristes est envisageable fin 2022, début 2023.

## ■ La concession de la maison de Prénovel (le Duchet) a été attribuée au Foyer Rural de Prénovel Les Piards

Voici une information qui, pour nombre des habitants de Nanchez, sera considérée comme un non-événement tant il est évident qu'il ne pouvait en être autrement.

Oui mais les temps et la législation changent et si auparavant les choses pouvaient se faire de façon très locale, les règles actuelles de la concurrence ont obligé la commune, propriétaire du bâtiment, à lancer une consultation.

Pour notre cas, cela a consisté à faire passer, au niveau national, l'information que nous recherchions un gestionnaire et à établir un cahier des charges précisant les attentes de la commune. Ainsi tout candidat intéressé pouvait déposer une offre technique et financière pour reprendre la gestion de la maison de Prénovel.

Pour mener à bien cette procédure relativement complexe et éviter les risques de recours, la commune s'est faite accompagnée par le Sidec.

Au terme du délai imparti pour réceptionner les réponses une seule proposition nous était parvenue, celle du Foyer Rural. Après une phase de négociation, le conseil municipal a retenu l'offre présentée.

La concession a pris effet le 1<sup>er</sup> février 2022 pour une durée de 10 ans (c'est le maximum autorisé). La collaboration fructueuse entre le Foyer Rural et la commune se poursuivra, comme par le passé, avec la volonté partagée de faire prospérer l'activité touristique sous une forme durable conciliable avec la préservation de la qualité de vie des habitants et valorisant l'image de la commune.